

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org), [oau-ews@ethionet.et](mailto:oau-ews@ethionet.et)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

126<sup>EME</sup> REUNION

14 MAI 2008

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CXXVI)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 126<sup>EME</sup> REUNION  
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE (CPS), SUR LA MISE  
EN PLACE DE LA FORCE AFRICAINE EN ATTENTE (FAA)**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 126<sup>ème</sup> réunion, tenue le 14 mai 2008, a suivi une communication de la Commission sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre opérationnelle de la Force africaine en attente (FAA), tel que prévu à l'Article 13 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité.

Le Conseil a pris note de la communication qui a notamment porté sur les conclusions de la 5<sup>ème</sup> réunion des Chefs d'Etat Major et des Chefs des services de sécurité africains et de la 2<sup>ème</sup> réunion ordinaire des Ministres de la Défense et de la Sécurité, tenues à Addis Abéba, du 24 au 28 mars 2008.

Le Conseil s'est félicité des conclusions de ces réunions et des recommandations subséquentes formulées par la Commission, en vue d'une opérationnalisation rapide de la FAA.

Le Conseil a demandé à la Commission, en collaboration avec les Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux et les Etats membres, de poursuivre les efforts afin de mettre en œuvre les documents de base de la FAA adoptés par les Ministres et de développer et finaliser les documents additionnels, en vue de soumettre des propositions dans ces divers domaines aux Ministres de la Défense et de la sécurité en 2010.

Le Conseil en a appelé à ses membres, qui ne l'ont pas encore fait, à désigner d'urgence des Attachés militaires dans leurs missions respectives à Addis Abéba, tel que stipulé dans le Protocole du CPS et rappelé dans les conclusions de la retraite du CPS sur ses méthodes de travail tenue à Dakar, afin de travailler au sein du Comité d'Etat major (CEM) et de faciliter ainsi le travail de la Commission sur la mise en œuvre opérationnelle de la FAA.

**Addis Abéba, le 14 mai 2008**